



Visa de conjoint mariage franco-algérien

Par **kalena**, le **06/11/2011** à **23:34**

Bonjour,

Mariée a un algérien depuis juin 2011, nous avons effectué toutes les démarches demandées par la France et par l'Algérie, CCAM enquêtes auditions transcription nantes livret de famille...puis la demande de visa conjoint le 13 sept 2011

le dossier était complet..le 21 sept ils ont rendu le passeport a mon époux en disant dossier en cours d'instruction...mais depuis cette date rien ..aucune réponse du consulat. Pas de réponse ni au téléphone ni aux fax ...que veux dire en cours d'instruction ? combien de temps devons nous attendre avant de conclure a un refus implicite ?

merci a ceux qui pourront m'apporter des réponses

QUels seraient mes recours si c un refus ?

merci a tous

Par **mimi493**, le **07/11/2011** à **00:06**

4 mois après la demande

Par **kalena**, le **08/11/2011** à **02:30**

bonjour mimi

merci pour ta réponse ...avais tu une différence d'âge ? au chômage ?? toi aussi as tu eu un renvoi de ton passeport vide et une lettre en cours d'instruction ? comment as tu fait pour

obtenir le visa ..on m'a dit que c deux mois et qu'apres c un refus ...comment as tu fait pour l'avoir au bout de 4 mois?
pardon pour toutes ces questions mais je suis tellement angoissée !!
merci encore pour tes réponses
kalena